



PROVINCE DE QUÉBEC  
VILLE DE POINTE-CLAIRE

AVIS PUBLIC

Avis est donné de ce qui suit :

Le Règlement PC-2960 décrétant un emprunt à long terme et une dépense en immobilisations de 19 500 000 \$ pour la phase II du projet d'agrandissement du bâtiment des travaux publics, a été approuvé conformément à la loi :

- par le conseil municipal le 5 septembre 2023 ;
- par les personnes habiles à voter le 22 septembre 2023 ; et
- par le ministère des Affaires municipales et de l'Habitation le 25 octobre 2023.

Ce règlement entre en vigueur conformément à la loi et peut être consulté en soumettant une demande par courriel à [greffe@pointe-claire.ca](mailto:greffe@pointe-claire.ca) ou en personne au service des affaires juridiques et du greffe, sis à l'hôtel de ville de Pointe-Claire, au 451, boulevard Saint-Jean, à Pointe-Claire, du lundi au vendredi de 8h30 à midi et de 13h00 à 16h30, à l'exception des jours fériés.

Donné à Pointe-Claire, le 1 novembre 2023.

PROVINCE OF QUÉBEC  
CITY OF POINTE-CLAIRE

PUBLIC NOTICE

Public notice is hereby given of the following:

By-law PC-2960 decreeing a long-term borrowing in the amount of \$ 19,500,000 for phase II of the Public Works building extension project, has been approved in accordance with the law:

- by the Municipal Council on September 5, 2023;
- by the qualified voters on September 22, 2023; and
- by the *ministère des Affaires municipales et de l'Habitation* on October 25, 2023.

This by-law will come into force in accordance to the law and may be consulted by submitting a request by e-mail to [greffe@pointe-claire.ca](mailto:greffe@pointe-claire.ca) or in person at the City Clerk and Legal Affairs Department, located at 451, Saint-Jean Boulevard, in Pointe-Claire, from Monday to Friday from 8:30 a.m. to noon and from 1:00 p.m. to 4:30 p.m., with the exception of holidays.

Given at Pointe-Claire, November 1, 2023.

Danielle Gutierrez, OMA  
Assistante greffière / Assistant City Clerk